L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 11 NOVEMBRE, 1884. 58eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. 1285 RELIQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS, PREMIER DIS. TRICT.

En vertu de l'autorité en moi conférée par un commandement en date du premier Novembre, A. D. 1884, à moi remis, à la greffe principale de la Cour de Cour en laquelle la Cour Civile de l'Etat de la dite paroisse est tenue, dans sa Chambre de Audience, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 29ème jour de Novembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toute propriété immobilière pour laquelle les dites taxes sont dues à l'Etat de la Louisiane par ses divers contribuables, pour enforcer le collection des taxes accordées dans les années 1882 et 1883; ensemble avec les intérêts et dépens, du 29ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues en sus de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais et dépens. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dues par chacun par l'assessement de la dite année, et les propriétés immobilières en question à chacun pour être offertes en vente comme suite

BALTHEW, SAMUEL—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salvezon Napoléon, et le Nouveau Canal, désigné comme lot No. 781.

BE LISLE, Mrs L. O—
Taxe de 1882, montant à.....
Taxe de 1883, montant à.....
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Olympes Delaronde et la Nouveau Canal, désignés comme les Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 324, le lot No. 1 mesure 31 pieds 6 pouces de face sur la rue D'Hemecourt sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces entre Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 324, le lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue D'Hemecourt sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces de même côté.

BALLOUER, C. H.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues White, Canal, Pavilde et Gravier, désigné comme lot No. 44 de l'Ilet No. 631; le dit lot No. 44 mesure 20 pieds de face à la rue Canal sur 100 pieds de profondeur.

BOUEL, L. F—
Taxe de 1882, montant à.....$8 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Poydras et Lafayette, désigné comme les Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 78; le dit lot No. 1 mesure 15 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 120 pieds.

BOWERS, PATSY—
Taxe de 1882, montant à.....$2
Taxe de 1883, montant à.....4
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Poydras et Lafayette, désigné comme une portion du lot No. 2 de l'Ilet No. 5; la dite portion mesure 15 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 120 pieds.

BRYANS, THOS. J.
Taxe de 1882, montant à.....
Taxe de 1883, montant à.....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

BULLIS, Mrs L. O—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Olympes et Delaronde et la Nouveau Canal, désignés comme les Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 324; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue D'Hemecourt sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces entre Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 324, le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue D'Hemecourt sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces de même côté.

BURLING, HENRI—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Dorgenois, Bank et Palmyra, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 631; le dit lot No. 21 mesure 25 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 120 pieds.

BURLING, HENRI—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Whitney, Pavilde et Gravier, désigné comme lot No. 44 de l'Ilet No. 631; le dit lot No. 44 mesure 20 pieds de face à la rue Bank sur 100 pieds de profondeur.

BUSHNELL, C. F—
Taxe de 1882, montant à.....$8 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Poydras et Lafayette, désigné comme les Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 78; le dit lot No. 1 mesure 15 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 120 pieds.

BYRNE, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, White, Cypress et Lafayette, désigné comme lot No. 33 de l'Ilet No. 609; le dit lot No. 33 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Fordide sur une profondeur de 120 pieds.

BYRNES & WILCOX—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Burgundy, Toulouse et Conti, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 521; le dit lot No. 4 mesure 25 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 120 pieds.

BYRNES & WILCOX—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Burgundy, Toulouse et Conti, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 521; le dit lot No. 5 mesure 25 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 120 pieds.

BYRNES & WILCOX—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Burgundy, Toulouse et Conti, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 521; le dit lot No. 6 mesure 25 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 120 pieds.

BYRNES & WILCOX—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Burgundy, Toulouse et Conti, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 521; le dit lot No. 7 mesure 25 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 120 pieds.

BYRNES & WILCOX—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Burgundy, Toulouse et Conti, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 521; le dit lot No. 8 mesure 25 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 120 pieds.

CAMPBELL, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Willow, Pavilde et Gravier, désigné comme les Nos. 44 et 45 de l'Ilet No. 631; le dit lot No. 44 mesure 20 pieds de face à la rue Canal sur 100 pieds de profondeur.

CARLIN, WM. H.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 78; le dit lot No. 3 mesure 15 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 4 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 7 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 12 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 14 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 16 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 17 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 18 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 19 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 20 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 21 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 22 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 23 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 24 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 25 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 26 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 27 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 27 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 28 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 29 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 30 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 30 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 31 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 31 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 32 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 32 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 33 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 33 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 34 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 34 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 35 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 35 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 36 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 36 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 37 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 37 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 38 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 38 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 39 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 39 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 40 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 40 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 41 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 41 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 42 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 42 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 43 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 43 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 44 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 44 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 45 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 45 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 46 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 46 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 47 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 47 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 48 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 48 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 49 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 49 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 50 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 50 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 51 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 51 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Palmyra et Lafayette, désigné comme lot No. 52 de l'Ilet No. 620; le dit lot No. 52 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyra sur une profondeur de 120 pieds.

CARROLL, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....2 00
Un certain lot de terre,